

France-Tremblay-en-France: Video-surveillance system**OJ S 198/2023 13/10/2023****Contract notice – utilities****Supplies****Legal Basis:**

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Aéroports de Paris

Postal address: 1 rue de France

Town: Tremblay en France

NUTS code: FR10 Ile-de-France

Postal code: 93240

Country: France

Contact person: BOUDEFOUA Lynda

E-mail: lynda.boudefoua@adp.fr

Telephone: +33 174229532

Internet address(es):Main address: www.aeroportdeparis.frAddress of the buyer profile: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Airport-related activities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Fourniture d'équipements de vidéosurveillance et prestations associées

Reference number: SPA020163

II.1.2. Main CPV code

32323500 Video-surveillance system

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la fourniture d'équipements de vidéosurveillance et les prestations associées.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

32235000 Closed-circuit surveillance system, 32441100 Telemetry surveillance system, 34968000 Airport Surveillance System and Lighting System, 34968100 Airport Surveillance System (SUR), 35120000 Surveillance and security systems and devices, 35125000 Surveillance system, 71700000 Monitoring and control services, 79714000 Surveillance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR10 Ile-de-France

II.2.4. Description of the procurement

Le marché a pour objet la fourniture d'équipements de vidéosurveillance, dans le cadre d'un marché à bons de commande pour les aéroports de Roissy Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le-Bourget.

La fourniture concerne :

- des caméras numériques (IP) fixes et mobiles,
- des équipements associés (caisson de protection, enregistreurs numériques, etc.).
- les prestations associées

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 6 500 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 72

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- L'engagement par lequel le candidat certifie qu'il ne figure pas dans un cas d'interdiction de soumissionner au regard des interdictions visées aux articles L. 2141-1 et suivants du code de la commande publique ;
- La Fiche de Renseignements Entreprise (FRE) renseignée (cette fiche est à remplir par le candidat via un formulaire de saisie en ligne directement accessible dans son compte Spartacus) ;
- Un extrait K.bis de moins de 3 mois pour les entreprises françaises ou un équivalent pour les entreprises étrangères ;
- L'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du §26 de ce règlement ; ce document à télécharger sous <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> ;
- L'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 ; ce document à télécharger sous <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les candidats devront exprimer leur Chiffre d'affaires sur les 3 dernières années

Minimum level(s) of standards possibly required:

La limite du chiffre d'affaires annuel acceptable ne pourra être inférieure à 2 fois le montant annuel de l'estimation maximale du marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les candidats devront décrire leurs moyens matériels et humains nécessaires à l'exécution du marché ainsi que leurs références et expériences (les prestations qui ont été réalisées doivent être de même nature que celles visée dans l'objet du marché).

Les caméras devront satisfaire aux exigences, d'une part au réseau informatique d'Aéroports de Paris, et d'autre part à la compatibilité technique avec le logiciel d'administration du système de vidéosurveillance Security Center 5.7 puis 5.10 (courant 2024).

A cet effet, l'entreprise qui soumissionnera à ce marché devra fournir des caméras IP, mini dôme, classique et mégapixel, pour vérifier la compatibilité des caméras au logiciel d'administration et au réseau informatique.

Ces essais permettront également de vérifier les performances et le fonctionnement des caméras proposées. Les matériels connexes servant à ces vérifications devront donc être également fournis (driver, réglage de la partie optique,...). Pour des raisons de sécurité, la participation aux essais ne sera pas accessible aux entreprises soumissionnaires de ce marché.

Les candidats devront nous transmettre un dossier de présentation des échantillons accompagné des fiches techniques, répondant aux normes et décrets exigés, afin de procéder aux essais des articles suivants du bordereau des prix du DCE :

1.1 - Mégapixel classique

1.2 - Mégapixel mini-dôme anti-vandale indoor

1.6 - Mégapixel dôme mobile infrarouge outdoor

1.15 - Ensemble vidéo complet, monté, intégré, câblé prêt à poser, caméra IP 4K avec Objectif 4-10mm standard asservi, IP66, IK10

Ils devront être envoyés à l'adresse ci-dessous avant le 30/10/2023 :

Mr Kevin ROHR,

Orly 4 Bât 400

Service ORYEP bureau 5453

94396 Orly aérogares cedex

Minimum level(s) of standards possibly required:

Les candidats communiqueront obligatoirement leur Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) dans son intégralité.

Les normes françaises européennes et internationales homologuées et enregistrées applicables sont : NF - CEI – DIN – VDE – IEC – CCITT – ISO - CCIR

La fourniture devra respecter ces normes et certifications particulières : les caméras ainsi que leurs connecteurs réseau et d'alimentation seront conformes à la norme NF EN 62262

Chaque équipement doit respecter la réglementation en vigueur et particulièrement la Directive Basse Tension ((Décret n° 2015-1083 du 27 août 2015) et porter le marquage CE de conformité : NFC 15 100 - NFC 70 100 - NF E 02 000 - NF E 02 053

La fourniture devra respecter les normes de sécurité : Les produits et solutions devront être conformes à la loi NDAA.

Le Décret n° 2015-1083 du 27 août 2015 relatif à la comptabilité électromagnétique des appareils électriques et électroniques, en application de la directive CEE N° 89-336 relative à ce sujet, comporte l'obligation de marquage « CE » attestant la conformité aux normes nationales ou à défaut la production d'un certificat émanant d'un organisme agréé.

Chaque équipement doit respecter la réglementation en vigueur et particulièrement la Directive Basse Tension (Décret n° 2015-1083 du 27 août 2015).

Le protocole de communication obligatoire est : ONVIF (Open Network Vidéo Interface Forum). Les candidats devront fournir les profils supportés par leurs caméras.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Les candidatures seront examinées en tenant compte des garanties et capacités techniques et financières qu'elles présentent ainsi que des références professionnelles des candidats.

Toutefois le DCE sera communiqué aux candidats dès la publication au JOUE.

Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>.

En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149 75 43 21.

Après la clôture de la phase candidature, Aéroports de Paris invitera dans un premier temps les entreprises admises à présenter des échantillons pour des essais et dans un second temps une offre à venir télécharger gratuitement le dossier de consultation (pièces administratives, techniques et financières), après validation des essais, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations).

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement conjoint et solidaire

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 02/11/2023 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Attention à ce stade, seule une candidature est attendue, les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents et les échantillons qui sont précisés au chapitre III.1 du présent avis JOUE. Les échantillons seront restitués aux candidats après les essais.

Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique.

Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR /min).

Une seconde étape dite "d'appel d'offres" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase dont celle des essais des échantillons, seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation.

Ainsi, après la clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger gratuitement, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation.

Le montant maximum du marché défini au II.2.6 tient compte des aléas d'exploitation inhérents à l'activité d'un aéroport pendant la durée du marché (notamment ceux résultant de

facteurs externes : politique des transporteurs aériens, décisions des pouvoirs publics, aménagements d'organisation interne ou tous aléas). Ce montant maximum ne constitue pas un engagement de commande de la part d'ADP. Les quantités estimées pour la tranche ferme et pour les options (non contractuelles) figurent dans la pièce Bordereau des Prix du DCE.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Paris
Postal address: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy
Town: Paris
Postal code: 75017
Country: France

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Greffe du Tribunal judiciaire de Paris
Postal address: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy
Town: Paris
Postal code: 75017
Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:
— référé précontractuel pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7.5.2009),
— référé contractuel prévu par l'article 11 de l'ordonnance du 7.5.2009,
— recours en nullité relative (5 ans),
— recours en nullité absolue (30 ans).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal judiciaire de Paris
Postal address: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy
Town: Paris
Postal code: 75017
Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/10/2023